

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH-1000 Lausanne 14
Dossier n° 211.2/07_2024

Lausanne, le 27 septembre 2024

Communiqué de presse du Tribunal fédéral

Visite de la Cour constitutionnelle italienne

Une délégation de la Cour constitutionnelle italienne a rendu visite jeudi et vendredi au Tribunal fédéral, à Lausanne. Dans le cadre de plusieurs séances de travail, différentes questions de droit ont été abordées.

La Cour constitutionnelle italienne (Corte costituzionale italiana) était représentée par ses Vice-présidents Giulio Prosperetti et Giovanni Amoroso, ainsi que par une juge constitutionnelle et un juge constitutionnel. La délégation du Tribunal fédéral était composée du Président du Tribunal fédéral, Yves Donzallaz, du Vice-président du Tribunal fédéral, François Chaix, de plusieurs présidences de Cour et membres du Tribunal, ainsi que du Secrétaire général et de son suppléant. Lors des séances de travail du vendredi, diverses questions de droit ont été abordées, notamment les thèmes de « l'expulsion pénale », de « la violation de l'obligation d'entretien en cas de séparation des époux » et de « la protection constitutionnelle de l'environnement pour les générations futures ».



Arrivée des deux Vice-présidents de la Cour constitutionnelle italienne



Les délégations

Contact : Peter Josi, Chargé des médias
Tél. +41 (0)21 318 91 53; Fax +41 (0)21 323 37 00
Courriel : presse@bger.ch